

*Conseil
d'administration*

**Relevé de décision de la réunion
du 7 novembre 2013**

afnic

1. Présents

Membres du conseil d'administration présents

INRIA	Représenté par Emmanuel SARTORIUS, membre du CGEJET au MEIE, Président du conseil d'administration
BACHOLLET Sébastien	Ingénieur, élu en qualité de représentant des membres utilisateurs
INRIA	Représenté par Stéphane UBEDA, directeur du développement technologique
MAILCLUB	Représenté par Frédéric GUILLEMAUT, administrateur, élu en qualité de représentant des membres bureaux d'enregistrement
Ministère chargé des communications électroniques	Représenté par Anne-Lise THOUROUDE, chef du bureau réseau et sécurité, sous-direction des réseaux et usages des TIC, STIC, DGCIS
Ministère chargé de la recherche	Représenté par Patrick DONATH, directeur de Renater
NIC MADAGASCAR	Représenté par Lala ANDRIAMAMPIANINA, Président, élu en qualité de représentant des membres correspondants du collège international

Membres du conseil d'administration représentés

Ministère chargé de l'industrie	Représenté par Mireille CAMPANA, sous-directrice des réseaux et des usages des TIC, STIC, DGCIS, ayant donné mandat à Anne-Lise THOUROUDE
---------------------------------	---

Autres participants

Afnic	Mathieu WEILL, directeur général
Afnic	Pierre BONIS, directeur général adjoint
Afnic	Loïc Damilaville, adjoint au Directeur général, chargé de la stratégie
Afnic	Pascale GATTI, directrice administrative et financière
Afnic	Virginie NAVAILLES, secrétaire de direction
Afnic	Philippe RENAUT, directeur technique
Afnic	Alain CARISTAN, responsable sécurité et co-développement
Audit France	Christian DETRE, commissaire aux comptes
Mazars	Laurent INARD, responsable du département Financial Advisory
Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique	Représenté par Perica SUCEVIC, commissaire du gouvernement

2. Documents de travail

- ✓ Projets de résolutions
- ✓ Support de présentation
- ✓ Résultats de l'étude technico-économique réalisée par le cabinet Mazars
- ✓ Plan d'actions associé aux recommandations de l'étude technico-économique
- ✓ Document sur l'orientation du Collège International de l'Afnic
- ✓ Note d'opportunité d'appui technique aux ccTLD africains
- ✓ Chiffres détaillés du business plan 2014-2016 par extension

3. Ordre du jour

- ✓ Accueil et désignation du secrétaire de séance
- ✓ Résultats de l'étude technico-économique sur la méthodologie analytique
- ✓ Collège International : bilan et perspectives
- ✓ Budget 2014-2016
 - Objectifs
 - Plan d'actions (inclus suites du séminaire sur la maîtrise des coûts et les nouveaux services : gTLD et autres)
 - Budget
- ✓ Points d'info et divers
 - Point d'actualité
 - Information sur la notification à la Commission européenne
 - Session restreinte : organisation de l'Afnic

4. Relevé de décision

Emmanuel Sartorius ouvre la séance. L'ordre du jour est approuvé. Virginie Navailles est désignée secrétaire de séance.

1. Résultats de l'étude technico-économique sur la méthodologie analytique

RESOLUTION 1

Le conseil d'administration prend note des conclusions de l'étude technico-économique et demande au Directeur général de lui proposer lors de sa prochaine réunion des orientations sur les questions soulevées par l'étude qui relèvent de la compétence du conseil d'administration.

2. Collège International : bilan et perspectives

RESOLUTION 2

Le conseil d'administration prend note du bilan et du plan d'action du collège international, et approuve ses orientations générales pour les années 2014 et 2015.

3. Budget 2014

RESOLUTION 3

Le conseil d'administration approuve la feuille de route stratégique et le plan d'action proposé pour 2014, définissant comme suit les objectifs clés 2014 de l'Association :

- ✓ Développer la dynamique du domaine .FR
- ✓ Réussir le lancement des nouveaux gTLD dont elle est opérateur technique
- ✓ Maîtriser les coûts

RESOLUTION 4

Le conseil d'administration fixe le montant des cotisations annuelles pour l'année 2014 comme suit :

- ✓ Bureau d'enregistrement : 300 euros HT
- ✓ Personne morale : 150 euros HT
- ✓ Personne physique : 50 euros HT
- ✓ Correspondant du Collège International : 50 euros HT

RESOLUTION 5

Le conseil d'administration, tenant compte de la prévision pluriannuelle présentée, arrête le projet de budget de l'année 2014 comprenant 16 432 k€ de produits d'exploitation, 14 716 k€ de charges d'exploitation et un résultat net après impôts de - 221 k€.

Fait à Saint Quentin en Yvelines, le 7 novembre 2013.

Le président
Emmanuel Sartorius

L'administrateur

Le secrétaire de séance
Virginie Navailles